

Bonjour à toutes et tous,

Ce bilan d'activité intervient dans un moment particulier que nul n'avait imaginé il y a quelques semaines. Et pourtant, le confinement est là, au coeur de notre quotidien, installé pour encore bon nombre de semaines.

Pour nous acteurs de SOLULO, la pandémie est une adaptation significative qui nous est demandée à l'égard des familles que nous hébergeons et accompagnons. Quelles conséquences la pandémie a-t-elle sur leur situation administrative ? Comment les accompagner avec le confinement ? Comment fonctionnent les associations caritatives notamment dans l'accès à des denrées alimentaires de première nécessité pour les plus démunis ? Y a-t-il suffisamment de bénévoles ?

Au delà, la pandémie pour les migrants est un drame car il faut bien constater que les premières victimes, en dehors des personnes malades et âgées, sont les personnes étrangères, sans papier, celles qui n'ont pas de logement ou d'hébergement, les personnes isolées, les personnes refoulées aux frontières de manière radicale (<https://www.lacimade.org/covid-19-et-frontieres-europeennes-externes-les-personnes-exilees-encore-plus-precarisees-et-en-danger/>) et les personnes en rétention qui n'ont pas encore été libérées alors que les conditions sanitaires sont déplorables dans les Centres de Rétention Administrative.

Sur le plan administratif, on voit aujourd'hui se cumuler les suspensions des rendez-vous en préfecture, des prorogations de durée de validité des titres récépissés etc, des retards supplémentaires dûs aux baisses d'activité des services aux effectifs réduits et aux activités concentrées en partie sur d'autres urgences, retards qui vont aussi s'ajouter à des délais ne respectant déjà pas, dans de nombreuses préfectures, les règles définies par le CESEDA...

Le risque est un engorgement complet à la fin du confinement et à la fin du délai de prorogation des validités ; et on ne peut qu'être inquiet sur le respect de l'accès aux droits pour les personnes étrangères, avec le risque de créer des situations inextricables ou aggraver encore des situations parfois dramatiques.

1- La situation des familles

A Luçon, la plupart des associations caritatives continuent leurs activités avec des adaptations significatives dans leur mode de fonctionnement. L'accès à des denrées alimentaires de première nécessité demeure et c'est l'essentiel. Des contacts que nous avons, il s'avère que le bénévolat est significatif même si certains d'entre nous pour des raisons liées à l'âge, à des fragilités particulières, doivent remettre en cause leur engagement.

Pour Elona, Eduart et leurs filles, la situation administrative n'est pas modifiée. Le recours engagé devant le tribunal administratif bloque l'OQTF jusqu'au jugement à venir. Pendant l'état d'urgence sanitaire, l'instruction des dossiers au tribunal administratif demeure mais à un rythme ralenti. Le juge peut décider que les audiences se tiennent hors la présence du public ou avec un public restreint. Il peut aussi décider que l'audience aura lieu par visioconférence ou, si cela est impossible, par téléphone. A ce jour, nous n'avons pas plus d'informations: ni date d'audience, ni délai d'instruction.

Le Préfet a été prévenu que la manifestation et la demande d'audience prévues le 25 mars dernier étaient annulées. Il s'agit d'un report et non d'une annulation. Et la pétition n'est

pas arrêtée. Nous en sommes à 850 signatures. L'objectif des 1000 signatures est atteignable. Et nous vous invitons à remobiliser votre réseau pour inciter à de nouvelles signatures. <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2020N50459>

Le confinement est une contrainte plus ou moins bien vécue pour eux. Toute sortie même avec une attestation de déplacement dérogatoire les inquiète compte tenu des contrôles effectués. Tant qu'une régularisation n'aura pas été obtenue, cette réalité de vie demeurera.

Leur fille Klevisa fait ses devoirs chez elle. A priori, cela ne pose pas de problème majeur mais les aides qu'elle avait se révèlent plus difficiles.

Pour Mokhtar, Leila et leurs enfants, le confinement fait que la famille est maintenant regroupée dans ce logement malgré tout petit pour cette grande famille. Mais leur état d'esprit toujours positif et très structuré fait que cela semble se dérouler sans difficulté majeure. Leur situation administrative (à ce jour avec OQTF définitif) reste très précaire. Si l'expulsion demeure possible, le cadre actuel du confinement rend cette hypothèse peu probable. Nous attendons toujours que leur avocat fasse une demande de régularisation. Le confinement rend leur situation économique encore plus difficile.

Pour Békim, Atmiré et leurs enfants, le déménagement prévu initialement fin mars vers un logement plus pérenne de l'association 100 pour 1 de Fontenay s'avère difficile compte tenu du confinement. La mise à disposition du logement va se poursuivre en accord avec le propriétaire du logement de Mouzeuil et Fontenay, la relation étant par ailleurs excellente avec notre petite famille. Le travail scolaire se fait à domicile et la famille bénéficie toujours du transport par une bénévole pour aller chercher les denrées alimentaires à Fontenay.

A l'égard de ces familles, nous essayons d'appeler chaque semaine pour faire le point et maintenir le lien.

A la suite de notre AG de janvier, des rencontres étaient prévues avec certain(e)s d'entre vous pour organiser la mise en place de personnes référentes auprès des familles. C'est bien sûr partie remise.

Notre programme de rencontres de sensibilisation est également remis en cause. L'une d'elles concernait la venue de Frédérique Fogel pour son livre «Parenté sans papiers» prévue le 6 mai. En accord avec elle, sa venue est différée. Elle est néanmoins accessible via internet pour une conférence qu'elle a déjà faite à ce sujet.

<https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/seminar-2020-02-19-09h30.htm>. A voir absolument.

SOLULO continue également dans un mode différent dans lequel WhatsApp, messagerie, téléphone sont plus utilisés que jamais.

Concernant la vie administrative de notre association, chacun d'entre vous a dû recevoir son justificatif fiscal. Notre nombre d'adhérents est à ce jour de 70. Nombre certes plus faible qu'en décembre dernier même si le montant des dons par virement mensuel s'avère supérieur. Merci donc à vous de votre soutien.

N'hésitez pas à communiquer autour de vous ce bulletin d'info et inviter à nous rejoindre.

<https://solulo.org>

Bon courage à toutes et tous dans ce moment particulier.

Le bureau, Agnès, Christine, Colette, Françoise, Jean-Marie